



## Bureau Directeur du 13 mai 2006

Présents : Jacques Bettenfeld, Monique Ansquer, Francis Arnault, Jean-Pierre Feuillan,  
Georges Format, Claude Perruchet, Alain Koubi

Excusés : Jacques Taillefer

Assistent : Jean Férygnac, Francis Serex, Jean-Charles Bouillot

sous la présidence de André Amiel.

La séance est ouverte à 9h, au siège de la FFHB.

1 – Les procès verbaux des réunions du Bureau Directeur des 17 et 27 mars, 5 et 28 avril sont adoptés.

### 2 – Ressources humaines

2.1 - Après une présentation de Monique Ansquer, le Bureau Directeur approuve le règlement particulier de la section CoSMoS Handball. Il précise que l'appartenance au Bureau de cette section ne constitue pas une fonction non électorale en référence aux règles de cumul des mandats.

2.2 – Le Bureau Directeur évoque les emplois attribués par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative dans le cadre d'actions de développement de la pratique féminine du Handball en relation avec le championnat du Monde féminin 2007 (répartition prévisionnelle : 25 postes pour les Ligues et Comités, 10 postes pour les clubs de D1 féminine, 5 postes pour l'organisation du Mondial au niveau central et 10 postes pour l'organisation du Mondial au niveau local, voir courrier de Philippe Bana du 8 mars 2006). Il demande à Bruno Rolland d'élaborer les fiches descriptives de postes, qui devront être validées avant diffusion.

2.3 – Les dix dossiers relatifs à la labellisation de projets de clubs dans le cadre du programme « Soyez sport » (voir procès verbal du Comité Directeur du 15 avril 2006, point 8) ont été sélectionnés. Ces clubs pourront ainsi bénéficier d'aide à l'emploi ainsi que d'éventuels financements complémentaires.

### 3 – Fonctionnement institutionnel

3.1 - Conformément à l'article 12.8 du règlement intérieur, le Bureau Directeur approuve les règlements intérieurs de la COC, de la commission développement, de la commission des finances et du budget, de la commission d'examen des réclamations et litiges et du Jury d'appel.

3.2 – Conformément à l'article 12.3 du règlement intérieur, et sur proposition de Michel Persiaux, le Bureau Directeur approuve la désignation de deux nouveaux membres à la commission nationale d'examen des réclamations et litiges : Melle Valérie Iker (Ligue d'Auvergne) et Mme Nathalie Moriconi (Lorraine).

3.3 - Conformément à l'article 12.3 du règlement intérieur, et sur proposition de Jean Laterrot, le Bureau Directeur approuve la désignation de trois nouveaux membres à la commission nationale de discipline : Mme Catherine Peeters (PIFE), Mr Claude Lamiraoui (PIFE) et Mr Jean-Claude Trehlu (Bretagne).

3.4 – Compte tenu des contraintes d'organisation de la fin de la saison sportive, le Bureau Directeur demande au Jury d'appel de traiter en urgence lors de sa prochaine réunion l'appel du club de Lormont.

3.5 – Le Bureau Directeur s'indigne de l'agression commise à l'encontre des arbitres à l'issue de la finale de la coupe de France masculine, et les assure de son soutien.

#### 4 – Relations internationales

4.1 - André Amiel fait un compte rendu du congrès de l'EHF qui s'est tenu du 28 au 30 avril au Portugal. Ont notamment été traité :

- l'adhésion de la Fédération Monégasque à l'EHF. Le Bureau Directeur évoque à ce sujet la convention à établir entre cette nouvelle fédération et la FFHB (situation analogue à celle du Football, du Basket et du Volley).

- la situation de la Ligue des champions (commercialisation, médiatisation, redistribution, calendrier avec possibilité de matches le mercredi).

- le nouveau système de qualification aux championnats d'Europe, par poules (de 4 pour les féminines et de 5 ou 6 pour les masculins) avec matches aller-retour sur 12 à 18 mois, lors de semaines internationales (avril, juin, novembre). Le début du nouveau système est fixé pour la qualification à l'Euro 2008 féminin (matches en 2007-2008) et à l'Euro 2010 masculin (matches en 2008-2009). Le calendrier définitif doit être fixé en relation avec l'IHF, car il doit également comporter les dates des qualifications aux championnats du Monde.

- les indemnités de formation européenne : un club peut demander une indemnité de formation pour des joueurs de 16 à 23 ans sous contrat ou sous convention de formation (2500 € par année de formation) ; une fédération peut elle aussi demander une indemnité (500 € par année de présence en équipe nationale). Ce dispositif sera présenté à l'IHF pour extension au niveau mondial.

- l'attribution des compétitions européennes 2008, 2009 et 2010 (Juniors masculins 2008 : Roumanie, Jeunes masculins 2008 : Tchéquie ; Juniors féminines 2009 : Macédoine ; Jeunes féminines 2009 : Hongrie ; seniors masculins 2010 : Autriche ; Seniors féminines 2010 : Danemark-Norvège).

4.2 - A l'occasion de ce congrès, des contacts ont également eu lieu avec la Fédération allemande (organisation des championnats du Monde 2007, en particulier sur les droits marketing et les droits TV) et la Fédération espagnole (coupe latine).

#### 5 – Relations avec les Ligues et les Comités

5.1 – Le Bureau Directeur s'étonne qu'après avoir mis en place une vice-présidence chargée du suivi des questions sociales et créé une section fédérale Handball au sein du Conseil Social du Mouvement Sportif (CoSMoS), les élus fédéraux référents dans ce domaine ne soient pas conviés à assister à la prochaine réunion du Conseil des Présidents de Ligue, en partie consacrée à ce sujet.

5.2 – Après avoir pris connaissance de la situation des effectifs par Ligue à fin avril 2006 (seules deux Ligues sont en progression), le Bureau Directeur demande au Conseil des Présidents de Ligue de se pencher sur ce sujet pour essayer de dégager les causes de la baisse constatée, en particulier en pratique traditionnelle (jusqu'à 7% dans des Ligues métropolitaines).

5.3 – Le Bureau Directeur débat sur le fonctionnement du Conseil des Présidents de Comité, constate que le nombre élevé de participants, de l'ordre de 80, est un frein à l'efficacité et suggère que de nouvelles méthodes de travail soit étudiées (renforcement du travail par zone, par exemple).

5.4 – Francis Arnault et Georges Format sont chargés de préparer la prochaine réunion du groupe de coordination, prévue des 7 et 8 juillet.

5.5 – Le Bureau Directeur donne son accord pour des interventions de Claude Bouligaud sur les procédures disciplinaires et d'examen des litiges dans les Ligues du Centre et de Midi-Pyrénées. L'intervention demandée par la Ligue de Martinique se fera en métropole en janvier 2007 et concernera l'ensemble des Ligues ultramarines.

#### 6 – Équipes nationales

Le Bureau Directeur prend connaissance des comptes rendus établis par Philippe Bouthemy (qualification au championnat d'Europe Juniors masculins, 10-16 avril au Luxembourg), René Vigouroux (coupe latine, 9-15 avril en Côte d'Azur) et André Saurat (Tournoi des quatre pays jeunes filles, 5-10 avril à Chaumont).

#### 7 – Communication – Marketing

André Amiel rend compte des réunions tenues le 11 mai avec cinq agences : Sportis, Sportfive, Carat, Organum et DZA. Une nouvelle rencontre aura lieu le 2 juin avec deux d'entre elles. Une rencontre avec les représentants des équipes de France aura ensuite lieu fin juin.

La séance est levée à 12h.

Claude PERRUCHET



Secrétaire Général

André AMIEL



Président de la FFHB